

Assemblée extraordinaire du Conseil municipal de Piedmont du 14 décembre 2020 à 15h00 par voie de vidéoconférence compte tenu des restrictions imposées par les autorités sanitaires relativement au COVID-19.

L'assemblée a eu lieu sous la présidence de Madame la Mairesse Nathalie Rochon, à laquelle étaient présents mesdames et messieurs les conseillers Diane Jeannotte, Pascale Auger, Claudette Laflamme, Daniel Houde, Claude Brunet et Pierre Salois.

Était aussi présente : Mme Sophie Bélanger, directrice générale et greffière

## **MUNICIPALITÉ DE PIEDMONT**

### **ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2020 À 15H00**

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Constatation du quorum, conformité de l'avis de convocation et acceptation de l'ordre du jour ;
2. Résolution – Autoriser la mairesse et la directrice générale/greffière à signer tous les documents relativement à l'emprunt de 800 000 \$ ;
3. Résolution – Résultat d'ouverture de soumissions – emprunt de 800 000 \$ - octroi du mandat au plus bas soumissionnaire ;
4. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 800 000 \$ ;
5. Résolution – Acceptation du tableau combiné – emprunt de 800 000 \$ ;
6. Résolution – Contribution annuelle à la Croix-Rouge Canadienne ;
7. Acceptation des comptes payables et des comptes payés au 14 décembre 2020 ;
8. Autoriser l'installation des panneaux bleus – Parc linéaire Le P'tit Train du Nord ;
9. Affectations du surplus libre ;
10. Appui à la demande du CPE de la Vallée pour une installation supplémentaire sur le territoire de la MRC suite à l'appel d'offres du ministère ;
11. Embauche - services techniques d'ingénierie pour le soutien à la municipalité dans les projets (117 égouts-aqueduc, égouts/champs communautaires et égouts Cailles) ;
12. Embauche d'un consultant en urbanisme en attendant l'embauche d'un nouveau directeur(trice) du service d'urbanisme et d'environnement ;
13. Éclairage de la patinoire – parc Gilbert-Aubin ;
14. Terminaison d'emploi – Directeur des travaux publics ;
15. Période de questions ;
16. Levée de l'assemblée.

**Résolution – Constatation du quorum, conformité de l’avis de convocation et acceptation de l’ordre du jour**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil affirment que l’avis de convocation a été donné conformément à la loi et qu’ils constatent qu’il y a quorum.

13406-1220

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu que l’ordre du jour soit accepté avec les modifications suivantes :

**Retrait des points suivants qui sont remis à une séance ultérieure**

- 8. Autoriser l’installation des panneaux bleus – Parc linéaire Le P’tit Train du Nord ;
- 11. Embauche - services techniques d’ingénierie pour le soutien à la municipalité dans les projets (117 égouts-aqueduc, égouts/champs communautaires et égouts Cailles)

**Ajout au point 15 :**

- 15. Autorisation pour entente Éco-Sports de Piedmont inc.

Le point 15 – Période de questions – devient le point 16  
Le point 16 – Levée de l’assemblée – devient le point 17.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

13407-1220

**Résolution – Autoriser la mairesse et la trésorière à signer tous les documents relativement à l’emprunt de 800 000 \$**

Il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyé par monsieur Claude Brunet et résolu d’**AUTORISER** Madame Nathalie Rochon, mairesse, et Madame Sylvie Dupuis, trésorière, à signer pour et au nom de la municipalité de Piedmont tous les documents, soit billets et autres, relativement à l’emprunt auprès de la Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d’en-Haut d’un montant de 800 000 \$.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

13408-1220

**Résolution - Résultat d’ouverture de soumissions – emprunt de 800 000 \$ - octroi du mandat au plus bas soumissionnaire**

Date d’ouverture :	14 décembre 2020	Nombre de soumissions :	3
Heure d’ouverture :	14 h	Échéance moyenne :	4 ans et 8 mois
Lieu d’ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d’émission :	21 décembre 2020
Montant :	800 000 \$		

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Piedmont a demandé, à cet égard, par l’entremise du système électronique « Service d’adjudication et de publication des résultats de titres d’emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d’une émission de billets, datée du 21 décembre 2020, au montant de 800 000 \$;

**ATTENDU QU’**à la suite de l’appel d’offres public pour la vente de l’émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l’article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l’article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

## 1 - CAISSE DESJARDINS DE LA VALLEE DES PAYS-D'EN-HAUT

28 900 \$	1,30000 %	2021
29 400 \$	1,30000 %	2022
29 900 \$	1,30000 %	2023
30 300 \$	1,30000 %	2024
681 500 \$	1,30000 %	2025

Prix : 100,00000

Coût réel : 1,30000 %

## 2 - BANQUE ROYALE DU CANADA

28 900 \$	1,36000 %	2021
29 400 \$	1,36000 %	2022
29 900 \$	1,36000 %	2023
30 300 \$	1,36000 %	2024
681 500 \$	1,36000 %	2025

Prix : 100,00000

Coût réel : 1,36000 %

## 3 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

28 900 \$	0,60000 %	2021
29 400 \$	0,70000 %	2022
29 900 \$	0,85000 %	2023
30 300 \$	1,00000 %	2024
681 500 \$	1,15000 %	2025

Prix : 98,70300

Coût réel : 1,41669 %

**ATTENDU QUE** le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la CAISSE DESJARDINS DE LA VALLEE DES PAYS-D'EN-HAUT est la plus avantageuse;

Il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyé par monsieur Claude Brunet et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Piedmont accepte l'offre qui lui est faite de CAISSE DESJARDINS DE LA VALLEE DES PAYS-D'EN-HAUT pour son emprunt par billets en date du 21 décembre 2020 au montant de 800 000 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 914-19 et 870-20. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

13409-1220

**Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 800 000\$ qui sera réalisé le 21 décembre 2020**

**ATTENDU QUE**, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Piedmont souhaite emprunter par billets pour un montant total de 800 000 \$ qui sera réalisé le

21 décembre 2020, et réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
<b>914-19</b>	<b>280 000 \$</b>
<b>870-20</b>	<b>520 000 \$</b>

**ATTENDU QU'**il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

**ATTENDU QUE**, conformément au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros **914-19** et **870-20**, la Municipalité de Piedmont souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyé par monsieur Claude Brunet et résolu :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 21 décembre 2020;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 21 juin et le 21 décembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

<b>2021.</b>	<b>28 900 \$</b>	
<b>2022.</b>	<b>29 400 \$</b>	
<b>2023.</b>	<b>29 900 \$</b>	
<b>2024.</b>	<b>30 300 \$</b>	
<b>2025.</b>	<b>30 900 \$</b>	<b>(à payer en 2025)</b>
<b>2025.</b>	<b>650 600 \$</b>	<b>(à renouveler)</b>

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2026 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros **914-19** et **870-20** soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 21 décembre 2020), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13410-1220

#### **Résolution – Acceptation du tableau combiné – emprunt de 800 000 \$**

Il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyé par monsieur Claude Brunet et résolu d'**ACCEPTER** le tableau combiné de l'émission au montant de 800 000 \$ en date du 21 décembre 2020.

	ANNÉE	914-19	870-20	TOTAL	
1	2021	11 900	17 000	28 900	
2	2022	12 200	17 200	29 400	
3	2023	12 300	17 600	29 900	
4	2024	12 500	17 800	30 300	
5	2025	12 800	18 100	30 900	
6	2026	12 900	18 400	31 300	681 500 650 600 Échéance ( 6 à 25)
7	2027	13 200	18 800	32 000	
8	2028	13 300	19 000	32 300	
9	2029	13 600	19 300	32 900	
10	2030	13 900	19 700	33 600	
11	2031	14 000	20 000	34 000	
12	2032	14 300	20 300	34 600	
13	2033	14 500	20 700	35 200	
14	2034	14 800	21 000	35 800	

15	2035	15 000	21 300	36 300	
16	2036	15 200	21 700	36 900	
17	2037	15 500	22 100	37 600	
18	2038	15 800	22 400	38 200	
19	2039	16 000	22 800	38 800	
20	2040	16 300	23 100	39 400	
21	2041		23 600	23 600	
22	2042		23 900	23 900	
23	2043		24 300	24 300	
24	2044		24 800	24 800	
25	2045		25 100	25 100	
	<b>TOTAL :</b>	280 000	520 000	800 000	
	<b>ANNÉE 5</b>	218 300	432 300	650 600	

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

13411-1220

**Résolution – Contribution annuelle à la Croix-Rouge Canadienne**

**ATTENDU QUE** les services de la Croix-Rouge Canadienne peuvent s'avérer nécessaires en cas de sinistres;

**ATTENDU QU'**afin de requérir à leur aide en cas de besoin, nous devons procéder à une contribution annuelle de 531,93 \$;

Il est proposé par monsieur Daniel Houde, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu d'**AUTORISER** le paiement de la somme de 531,93 \$ à la Croix-Rouge Canadienne pour notre contribution annuelle afin de pouvoir bénéficier de leur aide en cas de sinistre.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

13412-1220

**Résolution – Acceptation des comptes payables et des comptes payés au 14 décembre 2020**

**ATTENDU** le certificat de disponibilité émis par la trésorière;

Il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyée par monsieur Claude Brunet et résolu que les comptes payables au 14 décembre 2020, au montant de 156 701,10 \$ ainsi que les comptes payés au 14 décembre 2020, au montant de 14 167,62 \$ soient acceptés tel que présentés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ****CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS**

Je soussignée, madame Sylvie Dupuis, trésorière, certifie par les présentes que des crédits budgétaires ou extra budgétaires sont disponibles pour les fins desquelles les dépenses décrites dans cette résolution sont acceptées par le conseil municipal.

\_\_\_\_\_  
Sylvie Dupuis, trésorière

**Résolution – Autoriser l'installation des panneaux bleus – Parc linéaire Le P'tit Train du Nord**

Sujet remis à une séance ultérieure.

**Résolution – Affectations du surplus libre**

**ATTENDU** les recommandations de la directrice des finances;

**ATTENDU** l'adoption du budget triennal 2020-2021-2022 qui prévoyait des dépenses à même le surplus libre;

13413-1220

**ATTENDU** l'adoption de la résolution 13159-0620 qui prévoyait l'augmentation du fonds de roulement;

Il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu d'**AUTORISER** la directrice des finances à engager une partie du surplus libre pour les projets suivants :

- Équipements incendie 23 200\$
- Augmentation du fonds de roulement 500 000\$
- Réserve infrastructure 18 405\$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

13414-1220

**Résolution - Appui à la demande du CPE de la Vallée pour une installation supplémentaire sur le territoire de la MRC suite à l'appel d'offres du ministère**

**ATTENDU QUE** le ministère de la Famille procède actuellement et jusqu'au 15 janvier 2021 à un appel de projets ciblés pour la création de 4 359 places subventionnées en services de garde éducatifs à l'enfance ;

**ATTENDU QUE** 226 places doivent être réparties dans la région des Laurentides ;

**ATTENDU QUE** le CPE de la Vallée détient déjà une installation de 80 places sur le territoire de la Municipalité de Piedmont et souhaite déposer un projet dans le cadre dudit appel d'offres pour ouvrir une nouvelle installation sur notre territoire afin de répondre aux besoins du milieu ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Piedmont connaît présentement une croissance significative et que plusieurs projets de développement sont en cours ou en devenir et que le nombre de places requises en installations est déjà insuffisant pour répondre à la demande ;

Il est proposé par monsieur Daniel Houde, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu d'**APPUYER** le CPE de la Vallée pour sa demande d'une nouvelle installation en services de garde éducatifs à l'enfance dans le cadre de l'appel d'offre de projets ciblés du Ministère de la Famille.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Résolution - Embauche - services techniques d'ingénierie pour le soutien à la municipalité dans les projets (117 égouts-aqueduc, égouts/champs communautaires et égouts Cailles)**

Sujet remis à une séance ultérieure.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

13415-1220

**Résolution - Embauche d'un consultant en urbanisme en attendant l'embauche d'un nouveau directeur(trice) du service d'urbanisme et d'environnement**

**ATTENDU QUE** la Municipalité est actuellement en affichage afin de combler le

poste de directeur (trice) du Service d'urbanisme et d'environnement ;

**ATTENDU QUE** malgré ce contexte, il demeure nécessaire de répondre aux besoins des citoyens, promoteurs et divers intervenants souhaitant réaliser des projets de développement, d'aménagement et/ou de construction sur le territoire de la Municipalité ;

**ATTENDU** l'offre de services reçu de la firme Urbacom le 14 décembre 2020 ;

Il est proposé par madame Pascale Auger, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu de **MANDATER** la firme Urbacom pour la réalisation des mandats suivants :

1) Immédiatement et jusqu'à l'entrée en fonction du prochain titulaire du poste :

- Support et assistance auprès des fonctionnaires municipaux (analyse et émission de permis)
- Soutien professionnel et technique auprès de la direction générale (amendement réglementaire, avis urbanistique, analyse de projet, participation au processus d'embauche du directeur etc.).

2) À court ou moyen terme (Si possible de faire ou d'amorcer de manière concomitante avec les besoins énumérés au point no. 1 :

- Évaluation du Service d'urbanisme (Structure, Outils (informatique et réglementaire) procédures, etc.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

13416-1220

#### **Résolution – éclairage de la patinoire – parc Gilbert-Aubin**

**ATTENDU QUE** la patinoire a été déplacée de la gare au Parc Gilbert-Aubin;

**ATTENDU QUE** l'éclairage n'a pas été transporté en raison de haute consommation énergétique;

**ATTENDU QUE** l'éclairage actuel peut être modifié à faible couts;

**ATTENDU** la soumission déposée par Labrosse et Laniel électrique Inc. au montant de 11 640\$ + taxes pour la fourniture et installation de six (6) nouveaux luminaires au DEL sur poteaux de bois existants;

Il est proposé par monsieur Daniel Houde, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu d'**OCTROYER** le contrat pour la fourniture et l'installation de six (6) luminaires 600W sur trois (3) poteaux existant pour une somme de 11 640\$ + taxes tel que plus amplement décrit dans leur soumission.

Ladite somme sera payée à même l'affectation du surplus engagé parcs.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

13417-1220

#### **Résolution – Terminaison d'emploi – Directeur des travaux publics**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Piedmont et son Directeur des travaux publics ont convenu d'un commun accord de mettre terme à leur collaboration et au contrat intervenu entre eux ;

**ATTENDU QU'**il est entendu que le Directeur des travaux publics quittera ses fonctions le vendredi 18 décembre 2020;

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par monsieur Pierre Salois et résolu d'**ENTÉRINER** la fin d'emploi du Directeur des travaux publics, laquelle prendra effet le 18 décembre 2020 et d'**AUTORISER** la Mairesse, madame Nathalie Rochon et la Directrice générale, madame Sophie Bélanger à signer l'entente intervenue entre les parties.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

13418-1220

**Résolution – Centre Éco-Sports de Piedmont inc. - Convention de résiliation du protocole d'entente**

**ATTENDU QU'**un protocole d'entente a été signé le 31 janvier 2017 avec le Centre Éco-Sports de Piedmont inc. relativement à la location d'un immeuble appartenant à la Municipalité;

**ATTENDU QUE** des changements sont survenus depuis la signature de l'entente;

**ATTENDU QUE** les parties souhaitent convenir d'une entente de départ;

Il est proposé par monsieur Daniel Houde, appuyé par madame Claudette Laflamme et résolu d'**AUTORISER** madame Nathalie Rochon, mairesse, et madame Sophie Bélanger, directrice générale et greffière, à négocier avec Centre Éco-Sports de Piedmont inc. les termes pour la convention de résiliation du protocole d'entente.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

13419-1220

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Considérant que tous les sujets à l'ordre du jour sont épuisés, il est proposé par monsieur Pierre Salois, appuyé par monsieur Daniel Houde et résolu que l'assemblée soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**NATHALIE ROCHON**  
Mairesse

---

**SOPHIE BÉLANGER**  
Directrice générale et greffière

Je, Nathalie Rochon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal*.

---

**NATHALIE ROCHON**  
Mairesse